

MISE EN ACTIVITÉ À PARTIR DE LA NOTE DE FRANCE STRATÉGIE

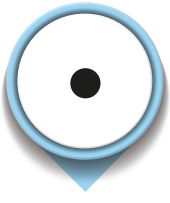
Les performances économiques et environnementales
de l'agroécologie

LIVRET ÉLÈVES - PARTIE 2



Aurélié PEREZ-TELLIER,
Professeure d'ESH au lycée Clément Marot de Cahors (Académie de Toulouse)

Alice GRÉMILLET et Julien FOSSE
Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie,
La note d'analyse n°94, France Stratégie, AOÛT 2020.



Introduction

Alors que les agriculteurs français déclarent massivement mettre en œuvre des démarches agroécologiques, force est de constater que les externalités négatives liées à l'agriculture demeurent importantes. L'agriculture représente environ 1/5 des émissions de GES. Elle participe donc au processus de réchauffement climatique. L'agriculture française reste une grande utilisatrice de pesticides, herbicides et autres produits phytosanitaires, malgré une évolution vers des pratiques et des intrants plus respectueux de l'environnement, ce que les pouvoirs publics encouragent. Certaines pratiques agricoles contribuent grandement à l'érosion de la biodiversité. Pourtant les agriculteurs, même s'ils sont favorables au développement de méthodes plus respectueuses de l'environnement pour lutter contre les externalités négatives que la production agricole induit, expriment des craintes quant à la rentabilité économique de leur activité, dans un contexte marqué par la faiblesse des revenus d'une partie importante des agriculteurs et par le caractère exacerbé de la concurrence sur les marchés de produits agricoles. Comment sortir de cette situation tout en produisant suffisamment pour conserver l'indépendance alimentaire de notre pays ? Comment convaincre les agriculteurs de l'opportunité, écologique certes, mais surtout économique, de s'inscrire dans des démarches agroécologiques plus exigeantes, permettant de réduire drastiquement les atteintes à l'environnement et préserver la santé des consommateurs, tout en leur assurant une meilleure rémunération de l'activité agricole ? Ce type de questionnement est l'objet du livret 2.

Document 7 : La webconférence de présentation de la note de France Stratégie

Visionnez la webconférence donnée par les auteurs lors de la parution de la note :

<https://www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-performances-economiques-environnementales-de-lagroecologie> ;

Vous pouvez télécharger le diaporama de présentation utilisé lors de cette webconférence :

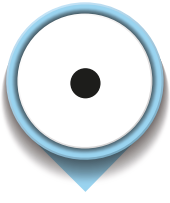
https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/presentation_webconference_-_les_performances_economiques_et_environnementales_de_l_agroecologie.pdf

Lire le dossier de présentation de la note de France Stratégie sur LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'AGROÉCOLOGIE :

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-dp-agroecologie-aout.pdf>

1. Vrai / Faux

- **A. 30 % des agriculteurs perçoivent un revenu inférieur à 400 €.**
- **B. Les revenus des agriculteurs sont globalement très stables.**
- **C. Alors qu'en 1965, l'emploi agricole représentait 30% de l'emploi total, aujourd'hui, il ne représente que 2,7 %.**
- **D. Les agriculteurs forment une population plutôt jeune.**
- **E. La France est considérée comme le champion européen de la consommation de pesticides.**
- **F. L'agroécologie a été inscrite dans la loi d'orientation de 2014.**
- **G. La question à laquelle les auteurs de la note de France Stratégie dont il est question ici se sont attachés à répondre est de savoir si le passage de l'agriculture conventionnelle à l'agroécologie est rentable pour l'agriculteur exploitant.**



2. Associez

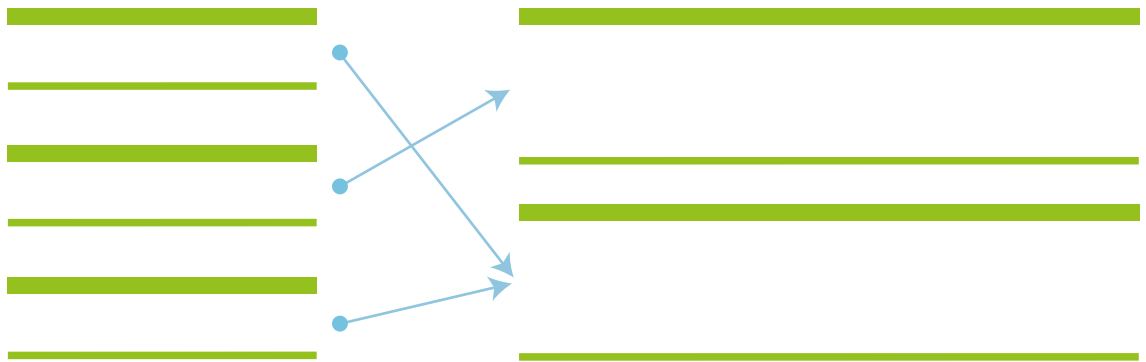
En élevage bovin laitier, ...

... le bénéfice observé s'explique plutôt par le différentiel de prix de vente des produits. La très bonne valorisation des produits bio compense l'augmentation des charges et la réduction des rendements.

En viticulture, ...

... c'est plutôt la réduction des charges opérationnelles c'est-à-dire la baisse de l'utilisation des intrants chimiques qui, en générant une baisse des coûts de production, compense les pertes de rendements.

En maraîchage, ...



3. Relevez deux ou trois solutions préconisées par les auteurs de la note de France Stratégie.

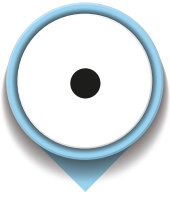
DOCUMENT 8

L'agriculture française assure à notre pays une autosuffisance alimentaire relative. Elle n'en est pas moins à l'origine d'atteintes à l'environnement et se caractérise par la faiblesse des revenus de nombreux agriculteurs. Ces écueils mettent en question la durabilité du modèle agricole prédominant ou « conventionnel ». L'agroécologie est une des solutions portées par les pouvoirs publics pour assurer la transition de l'agriculture vers la durabilité et ainsi répondre aux défis du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Elle répond également aux attentes des consommateurs en matière d'alimentation durable et de « naturalité » de l'offre alimentaire. Mais cette transition est-elle rentable pour les agriculteurs ?

[...]

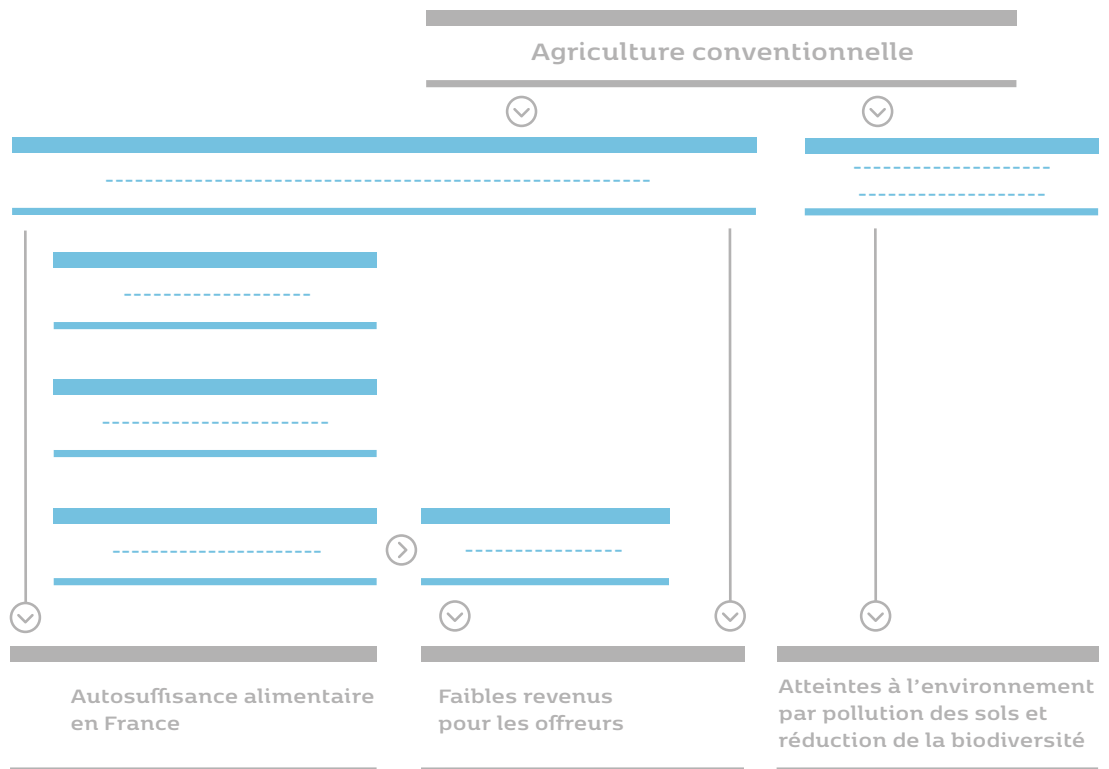
L'agroécologie repose sur l'utilisation optimale des ressources apportées par la nature pour développer une agriculture recourant le moins possible aux intrants de synthèse, qu'il s'agisse d'engrais, de pesticides ou d'antibiotiques, et ainsi accroître l'autonomie des exploitations agricoles.

Alice Grémillet et Julien Fosse, Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie, La note d'analyse n°94, France Stratégie, Août 2020.

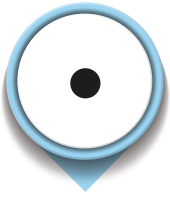


Questions

1. À partir du document 7, comment peut-on caractériser l'agriculture française ?
2. Complétez le schéma avec les termes suivants :
Utilisation importante d'engrais et de produits phytosanitaires ; Concurrence forte et prix bas ; Rendements élevés ; Marges faibles ; Faible variété des cultures ; Offre abondante.



3. D'après le schéma que vous venez de compléter, l'agriculture française est-elle plutôt une « agriculture conventionnelle » ou « agroécologique » ?
4. Qu'est-ce qu'une externalité ?
5. D'après la question 4, comment peut-on caractériser les atteintes à l'environnement en termes économiques ?
6. Qui sont les victimes des externalités négatives de l'agriculture ?
7. Relevez la définition de l'agroécologie.
8. Comment l'agroécologie agit-elle sur les externalités ?



DOCUMENT 9 : Un exemple de référentiel en agroécologie, l'agriculture biologique



L'AB est une certification européenne et nationale qui relève des signes officiels de qualité.

Pour les productions végétales, le cahier des charges intègre des interdictions d'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais de synthèse. Ces exigences impliquent en pratique des modifications du système de production pour gérer la fertilisation et protéger les plants des bioagresseurs¹. Pour les élevages, le cahier des charges impose une alimentation exclusivement issue de l'agriculture biologique et la limitation des traitements vétérinaires, ainsi que des parcours extérieurs de plein air.

La transition vers l'agriculture biologique est financée par des aides spécifiques de la politique agricole commune (PAC) appelées « aides à la conversion ». Après la conversion, l'agriculteur peut bénéficier d'une aide spécifique dite « au maintien », financée depuis 2017 par les Régions et les agences de l'eau et mise en œuvre de manière ciblée sur certains territoires, ainsi que par un crédit d'impôt. Fin 2018, 41 600 exploitations représentant 2 millions d'hectares étaient cultivées en bio, soit 7,5 % de la surface agricole utile (SAU) française – en hausse d'un point par rapport à l'année précédente –, environ 9,5 % des exploitations agricoles nationales et 14 % des emplois agricoles nationaux.

[...]

L'agriculture biologique est [...] définie par le règlement communautaire n° 834/2007 du 28 juin 2007. Elle vise à établir un système de gestion durable de l'agriculture, notamment par une amélioration de la qualité du sol, de l'eau, des végétaux et des animaux et d'un développement de la biodiversité.

[...]

Depuis 2011, durant la phase de conversion, l'agriculteur peut bénéficier d'aides spécifiques qui s'ajoutent aux aides au revenu versées à tous les agriculteurs (aides directes ou droit à paiement de base). Après la conversion, l'agriculteur peut bénéficier d'une aide spécifique dite « au maintien », financée depuis 2017 par les Régions et les Agences de l'Eau, les autorités de gestion ayant la possi-

1. Être vivant s'attaquant aux plantes (puceron, mildiou, plante adventice, etc.).



bilité de les mettre en œuvre de manière ciblée, en s'appuyant sur des critères de priorisation des dossiers. Les aides à la conversion et au maintien sont financées par le deuxième pilier de la PAC. En outre, les exploitations biologiques en conversion peuvent également bénéficier depuis 2017 d'un crédit d'impôt de la part de l'État. Les activités entrant dans ce champ sont décrites dans l'article 63 du Code général des impôts. Les entreprises agricoles doivent avoir un minimum de 40 % de leur recette qui relève de la production biologique. Le crédit d'impôt s'applique à l'impôt sur les bénéfices, peu importe le régime d'exploitation. Son montant a été fixé pour les années 2018-2020 à 3 500 euros par an. L'aide à la conversion vise à accompagner la phase de transition et l'aide au maintien à rémunérer les éventuels surcoûts post-transition, c'est-à-dire le manque à gagner lié au changement de système.

Alice Grémillet et Julien Fosse, Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie, La note d'analyse n°94, France Stratégie, Août 2020.

Questions

1. **Quelles sont les caractéristiques du référentiel de l'agriculture biologique (AB) ?**
2. **En quoi le cahier des charges de l'agriculture biologique et le label associé constituent-ils une forme d'intervention de l'État destinée à limiter les externalités négatives de l'agriculture conventionnelle ?**

DOCUMENT 10 : une transition agroécologique rentable pour l'agriculteur

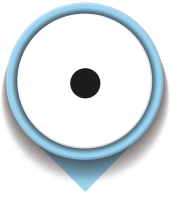
La rentabilité des exploitations agricoles peut s'évaluer à l'aide de différents indicateurs économiques, en excluant les aides de la PAC car leur prise en compte biaiserait les calculs.

De meilleurs résultats économiques

Les exploitations agroécologiques présentent en général des résultats économiques à moyen terme supérieurs à ceux d'exploitations conventionnelles. C'est particulièrement le cas des exploitations en agriculture biologique (AB) qui affichent le plus souvent un gain économique au terme de leur transition, au regard d'exploitations conventionnelles comparables. [...] Dans la plupart des contextes étudiés, l'AB présentait d'importants bénéfices économiques (...). Le principal élément expliquant le bénéfice observé est la réduction des charges liées à l'achat et à l'utilisation d'engrais et produits phytosanitaires de synthèse, ainsi que les prix de commercialisation des produits bio, plus élevés.

Pour l'agriculture biologique, les bénéfices observés compensent le plus souvent les coûts induits. L'utilisation réduite des engrais et produits phytosanitaires de synthèse entraîne de fait une baisse des rendements (1) et donc un volume de production plus faible. En outre, les herbicides de synthèse sont remplacés par un recours plus important au désherbage mécanique², ce qui suppose des charges supplémentaires liées à la mécanisation et à la main-d'œuvre. À la meilleure rentabilité finale de l'AB s'ajoute le plus souvent une moindre dispersion et une meilleure stabilité du résultat d'exploitation des entreprises agricoles au sein des échantillons d'études. Cela s'explique notamment par une plus grande régularité des rendements globaux, sur l'ensemble de l'exploitation, sur le long terme et par des prix des produits qui sont moins volatils car le plus souvent contractualisés sur le moyen terme. La meilleure stabilité globale des rendements est due à la diversité des productions et à la culture de variétés rustiques qui rendent le système moins dépendant de la conjoncture climatique et moins

2. Désherbage réalisé à la main ou à l'aide de machines spécifiques. Un exemple : <https://www.youtube.com/watch?v=voXRdEccDuk>



soumis aux attaques des bio-agresseurs – la pousse des plantes adventices³ étant notamment favorisée par les retours fréquents d'une même culture sur une même parcelle. Les résultats économiques sont d'autant plus favorables à l'AB que les prix des produits en conventionnel sont faibles et que la conjoncture climatique est difficile.

[...] En agriculture biologique, les économies réalisées sur les charges, notamment sur les intrants, permettent cependant de compenser les pertes de rendements et autres coûts, une fois la transition réalisée.

(1) Une **méta-analyse** conduite en 2014 estimait à 19 % la baisse moyenne de rendements observée en agriculture biologique en comparaison de l'agriculture conventionnelle, toutes productions confondues.

Alice Grémillet et Julien Fosse, Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie, La note d'analyse n°94, France Stratégie, Août 2020.

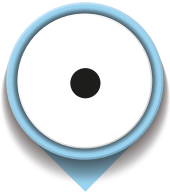
Questions

1. Complétez ce schéma (page suivante) avec les mots proposés en vous appuyant sur le texte du document 3.

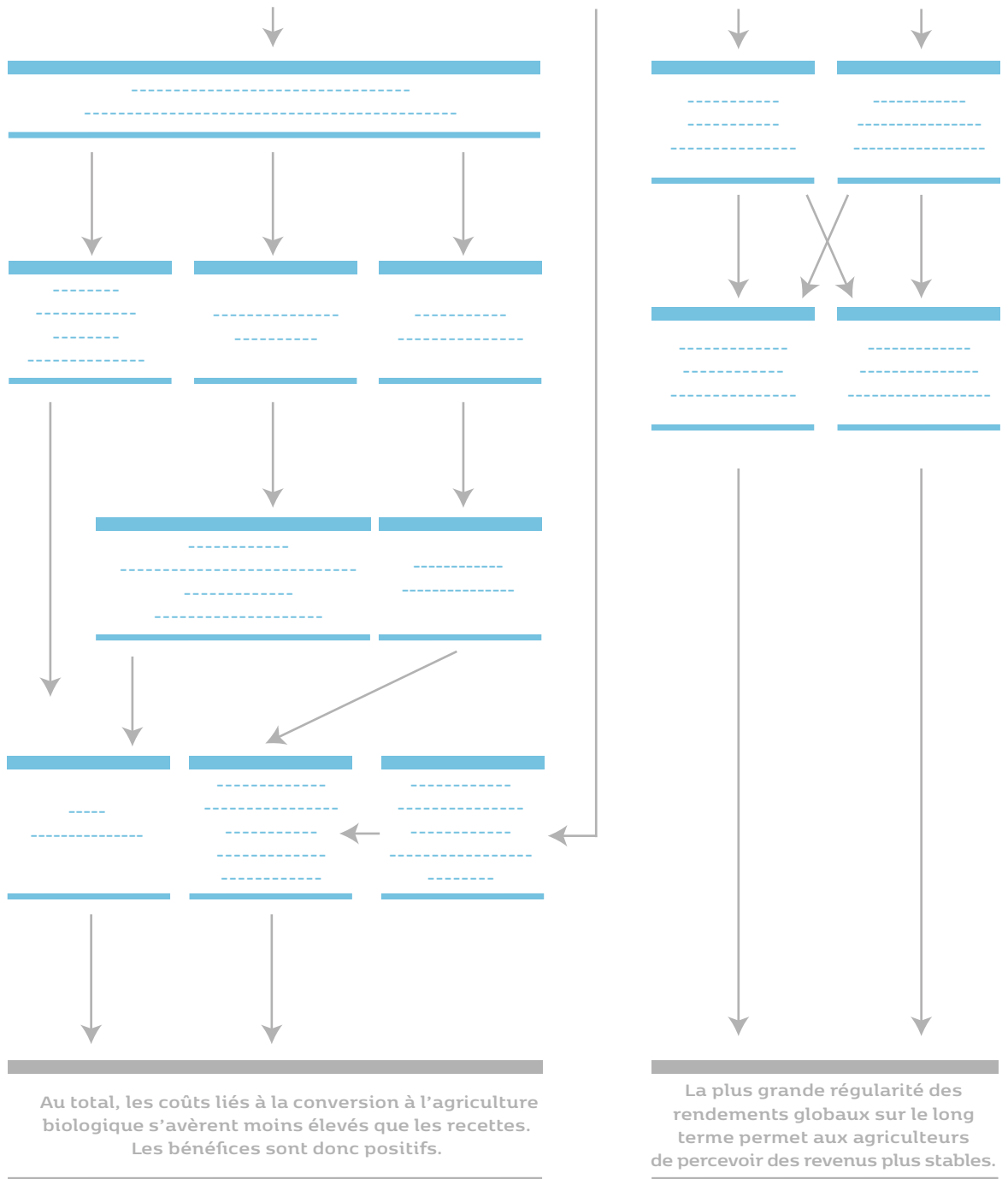
Effets directs de la conversion à l'agriculture biologique : diminution de l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires ; hausse des prix des produits vendus par l'exploitant agricole ; plus grande diversité des productions ; culture de variétés végétales rustiques.

Autres effets : baisse des attaques de bio-agresseurs ; augmentation des coûts de main-d'œuvre et de mécanisation ; baisse des coûts des intrants ; moindre dépendance au climat ; baisse des rendements ; hausse du désherbage manuel et mécanique ; baisse du volume de la production.

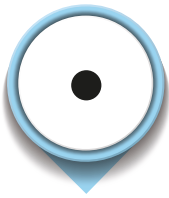
3. Les plantes adventices sont ce que l'on appelle communément les mauvaises herbes.



Agriculture biologique



- 2. Quelle conclusion peut-on tirer de ce schéma une fois complété ?



3. Récapitulons : Pour chaque agent économique, montrez que l'agroécologie présente un intérêt :

Pour l'agriculteur exploitant	
Pour les pouvoirs publics	
Pour les consommateurs	

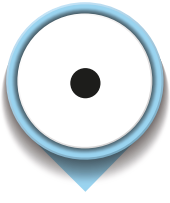
DOCUMENT 11 : TABLEAUX 2 ET 3 DE LA NOTE DE FRANCE STRATÉGIE

Le tableau 2 est une présentation et une mise en comparaison des différentes études relativement à un certain nombre de critères (échelle temporelle, échelle spatiale, filière, données échantillon³, utilisation

Tableau 2 – Les données utilisées et leurs caractéristiques pour estimer les coûts et bénéfices post-transition vers l'agriculture biologique

Étude	Échelle temporelle	Échelle spatiale	Filière	Données échantillon	Méthode : utilisation des données	Indicateurs retenus	Résultats post-transition
Ecophyto R&D (INRA)	2006	3 zones : Centre Poitou Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Sud-Est	Céréales	Économiques des niveaux de rupture 0 (intensif) et 3 (AB) pour plusieurs rotations et plusieurs régions	Moyenne des performances sur plusieurs rotations par région puis calcul du différentiel entre les moyennes	MB, MD	Bénéfice
CERFRANCE Agri'Scopie Occitanie	Moyennes sur 4 campagnes 2011-2014	Région Occitanie	Céréales	54 exploitations bio et 54 en conventionnel, certaines exploitations en conversion	Calculs de différentiels de rentabilités	MB, MD, RC	Dépend de l'indicateur
CERFRANCE L'Observatoire économique	2016	Réparties sur 11 départements pour le bio, Champagne Nord-Est Île-de-France conventionnel	Lait	61 exploitations bio	Calculs de différentiels de rentabilités	MB, MD, EBE, RC	Bénéfice
		5 départements pour le bio, Bourgogne conventionnel	Spécialisées viande bovine	30 exploitations bio			Coût
		Principalement Bourgogne Franche-Comté et 2 structures des Ardennes	Polyculture élevage viande bovine	29 exploitations			Bénéfice
		Départements des régions Champagne-Ardenne et Bourgogne	Cultures de vente (dont polyculture élevage hors monogastriques)	70 exploitations, 1 926 en conventionnel			Bénéfice
Dossier INSEE	2013	France métropolitaine, quelques détails par région	Viticulture	3 861 exploitations = 3 538 conventionnelles + 323 bio	Calculs de différentiels de rentabilités	EBE	Bénéfice
			Maraîchage	646 exploitations = 527 conventionnelles + 119 bio			Bénéfice
			Lait	3 357 exploitations = 3 163 conventionnelles + 194 bio			Bénéfice
CERFRANCE Adheo	Évolution 2009 à 2016	Meurthe-et-Moselle et Meuse	Pas de distinction mais part importante d'exploitations en élevage	~ 50 exploitations bio	Calculs de rentabilité moyenne sur la période 2009 à 2016 puis calcul du différentiel entre AB et conventionnel	EBE	Bénéfice

3. Informations relatives à l'échantillon retenu pour réaliser l'étude



MB = marge brute = produit brut (hors aides PAC) – charges opérationnelles - **MD = marge directe** = MB – charges de mécanisation et de main-d'œuvre.

EBE = excédent brut d'exploitation = MB – coûts fixes (loyers et fermages) – charges de main-d'œuvre salariée – taxe. L'EBE représente le profit restant lorsque toutes les charges directes imputables à la production sont déduites. Il est utilisé pour rémunérer les exploitants, rembourser les annuités d'emprunt, constituer une réserve pour l'autofinancement et une marge de sécurité.

RCAI = résultat courant avant impôt = EBE – dotations aux amortissements + résultat financier. Obtenu après déduction de toutes les charges, y compris de capital en propriété, le RCAI sert à rémunérer le travail familial.

Références complètes des études mobilisées :

Brunet N. *et al.* (2009), Ecophyto R&D, vers des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires, volet 1, **Tome II : Analyse comparative de différents systèmes en grandes cultures**, Étude financée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche et par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

Dubosc N., Glandières A. et Roubière M. (2016), Les dossiers d'Agri'Scopie : « **Analyse économique des exploitations en grandes cultures bio** », Étude réalisée par Cerfrance Midi-Pyrénées en collaboration avec la chambre régionale d'agriculture Occitanie avec la participation financière des crédits État Animation Bio.

Cerfrance (2018), « **Exploitations en agriculture biologique. Résultats 2016, Prévisions 2017-2018** », L'Observatoire économique, édition 2018.

Dedieu M.-S., Lorge A., Louveau O. et Marcus V. (2017), « **Les exploitations en agriculture biologique : quelles performances économiques ?** », in « Les acteurs économiques et l'environnement », *Insee Références* – édition 2017, Dossier : Les exploitations en agriculture biologique, p. 35-44.

Cerfrance ADHEO (2018), « **Les fermes bio plus résistantes à la crise ?** », Numéro spécial Agriculture biologique, Note de conjoncture agricole, janvier.

Source : France Stratégie

des données, indicateurs retenus, résultats post-transition). Le tableau 3 en est le prolongement puisqu'il donne des données statistiques plus précises pour chacun des indicateurs de performance retenus (marge brute, marge directe, excédent brut d'exploitation, résultat courant) et mesure la différence de performance entre agriculture conventionnelle et agriculture biologique pour chacun des critères retenus.

Questions

1. Les indicateurs de performance des exploitations agricoles analysés ici au moment de leur passage de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique sont définis sous le tableau 2 : Marge brute, marge directe, excédent brut d'exploitation et Résultat courant avant impôt. Pour bien comprendre ce qu'ils recouvrent, donnez :

- **un synonyme de produit brut ;**
- **des exemples de charges opérationnelles ;**
- **des exemples de charges de mécanisation ;**

2. Répondez par vrai ou faux :

- **A. L'étude menée par l'INSEE en 2013 utilise uniquement l'Excédent brut d'exploitation (EBE) comme indicateur de performance.**
- **B. L'analyse menée par CERFRANCE et publiée dans l'observatoire économique dans son édition 2018 met en évidence que le passage à l'agriculture biologique dans les exploitations laitières occasionne un coût supérieur aux bénéfices.**
- **C. L'étude menée par CERFRANCE publiée dans les Dossiers d'Agri'Scopie s'appuie sur 61 exploitations bio en Région Occitanie.**
- **D. Toutes les études menées sur lesquelles la note de France Stratégie s'appuie mettent en évidence un bénéfice au passage à l'agriculture biologique.**

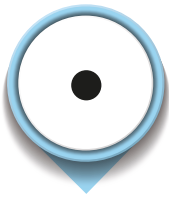


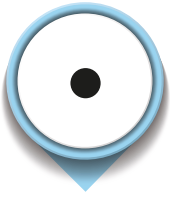
Tableau 3 – Estimation des coûts et bénéfices post-transition vers l'agriculture biologique (toutes subventions exclues)

Étude	Filière	Coûts et bénéfices €/ha/an			
		MB	MD	EBE	RC
Ecophyto R & D (INRA)	Centre Poitou	398 (+ 96 %)	385 (+ 274 %)	x	x
	Céréaliier Intensif				
	Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc	348 (+ 75 %)	331 (+ 170 %)	x	x
	Sud-Est	215 (+ 36 %)	227 (+ 4 %)	x	x
	Centre Poitou	207 (+ 50 %)	309 (+ 221 %)	x	x
	Céréaliier mixte Extensif				
	Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc	157 (+ 34 %)	255 (+ 131 %)	x	x
	Sud-Est	24 (+ 176 %)	151 (+ 51 %)	x	x
CERFRANCE Agri'Scopie Occitanie	Céréales	40 (+ 6 %)	-30 (- 20 %)	x	-70 (- 52 %)
CERFRANCE L'Observatoire économique	Lait	514 (+ 88 %)	241 (+ 225 %)	302 (+ 2 517 %)	142 (+ 51 %)
	Spécialisée viande bovine	- 197 (- 36 %)	-202 (- 109 %)	-178 (- 223 %)	-173 (- 124 %)
	Polyculture élevage viande bovine	123 (+ 28 %)	57 (+ 104 %)	177 (+ 5 900 %)	124 (+ 54 %)
	Cultures de vente (dont polyculture élevage hors monogastriques)	126 (+ 35 %)	97 (+ 86 %)	133 (+ 124 %)	133 (+ 37 %)
Dossier INSEE	Viticulture	x	x	2 506 (+ 72 %)	x
	Maraîchage	x	x	594 (+ 29 %)	x
	Lait (€/VL)	x	x	100 (+ 12 %)	x
CERFRANCE Adheo	Pas de distinction mais part importante d'exploitations en élevage	x	x	64 (+ 33 %)	x

MB = marge brute MD = marge directe EBE = excédent brut d'exploitation RC = résultat courant

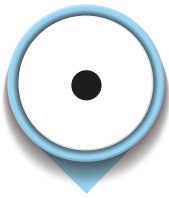
Lecture : le tableau présente les bénéfices ou les coûts globaux estimés post-transition en valeur (€/ha/an) et en pourcentage. Les bénéfices les plus importants en valeur sont estimés à partir du plus grand échantillon (échelle France métropolitaine) pour des exploitations viticoles. Ce gain d'EBE est estimé à 2 506 €/ha/an, soit plus de 4 fois celui estimé en maraîchage et 25 fois celui estimé en bovins lait pour des échantillons couvrant la France métropolitaine également. Les bénéfices les plus faibles en valeur sont estimés pour les exploitations en polyculture élevage viande bovine de Bourgogne et de Franche-Comté. Certaines valeurs peuvent paraître surprenantes. On calcule par exemple un bénéfice global sur l'EBE en €/ha hors aides pour 2016 de 2 517 % en lait et de 5 900 % en polyculture élevage viande bovine. Cela s'explique par les performances économiques particulièrement basses des exploitations conventionnelles cette année-là, avec des résultats courants avant impôt négatifs : l'EBE hors aides PAC pour 2016 n'est que de 12 €/ha en conventionnel, contre 314 €/ha en bio pour les exploitations laitières de l'échantillon. En viande bovine polyculture élevage, ce même indicateur atteint 3 €/ha en conventionnel et 180 €/ha en bio. En d'autres termes, hors aides PAC, ces exploitations conventionnelles issues des échantillons dégagent très peu de valeur pour rémunérer l'exploitant, rembourser les annuités d'emprunt et constituer une réserve pour l'autofinancement. Notons que ce résultat est lié à l'année considérée (2016).

- **3. En prenant appui sur les tableaux 2 et 3, quel est le sens des données statistiques « 398 (+96%) » ?**
- **4. À partir des tableaux 2 et 3 (document 11) se trouvant pages 6 et 7 de la note, montrez que, même si l'on ne prend pas en compte les subventions en provenance de la politique agricole commune (PAC), la conversion d'une exploitation à l'agriculture biologique (AB) reste bénéfique.**



VÉRIFIEZ VOS ACQUIS

- **Q1. Parmi les agriculteurs, les jeunes semblent plus sensibles aux atteintes à l'environnement occasionnées par leur secteur d'activité :**
- A** Vrai
 - B** Faux, autant que les agriculteurs plus âgés
 - C** Faux, moins que les agriculteurs plus âgés
- **Q2. En France, le secteur de l'agriculture émet :**
- A** 15 % des gaz à effet de serre (GES)
 - B** 20 % des gaz à effet de serre (GES)
 - C** 35 % des gaz à effet de serre (GES)
- **Q3. En France, l'utilisation de pesticides a tendance à se stabiliser :**
- A** Vrai
 - B** Faux, elle a tendance à diminuer
 - C** Faux, elle a tendance à augmenter
- **Q4. En France, l'agriculture assure environ 50% des besoins alimentaires du pays :**
- A** Vrai
 - B** Faux, elle assure une relative indépendance alimentaire au pays
 - C** Faux, elle assure moins de 50% de l'approvisionnement alimentaire en France
- **Q5. En France, les revenus que les agriculteurs tirent de leur activité permettent à tous de vivre décemment :**
- A** Vrai
 - B** Faux
- **Q6. En France, l'agriculture est majoritairement conventionnelle :**
- A** Vrai
 - B** Faux
- **Q7. Comment nomme-t-on la conséquence, qu'elle soit positive ou négative, de l'action d'un agent économique sur un autre ou sur la collectivité, sans que cela fasse l'objet d'une compensation monétaire ?**
- A** Un référentiel
 - B** Une asymétrie informationnelle
 - C** Une externalité
- **Q8. Une externalité négative sur le marché d'un bien donné conduit à une sous-production de ce bien par les producteurs et à un prix plus faible que ce qu'impliquerait une situation d'allocation optimale des ressources :**
- A** Vrai
 - B** Faux, elle conduit à une surproduction et non à une sous-production de ce bien
 - C** Faux, elle conduit à un prix plus élevé sur le marché que celui qui résulterait du fait que les agriculteurs supportent la totalité des coûts liés à leur activité productive
- **Q9. L'agriculture biologique est un référentiel d'agriculture conventionnelle :**
- A** Vrai
 - B** Faux, c'est un référentiel d'agroécologie
- **Q10. Le référentiel de l'agriculture biologique est défini à l'échelle :**
- A** Régionale
 - B** Nationale
 - C** Européenne



Q11. Produire en agriculture biologique suppose, pour un agriculteur exploitant, de soumettre son processus productif à d'importantes contraintes écologiques :

- A** Vrai, c'est le référentiel le plus exigeant **B** Faux

Q12. Être en agriculture biologique permet aux agriculteurs exploitants de retirer un revenu plus élevé et plus stable de leur activité productive :

- A** Vrai **B** Faux

Q13. Pour l'épreuve du grand oral que vous passerez en fin d'année scolaire en terminale générale, vous devrez répondre à une question en commençant par vous exprimer seul et sans note pendant :

- A** 3 minutes **B** 5 minutes **C** 10 minutes

OBJECTIF BAC : SE PRÉPARER À L'ORAL DE 5 MINUTES DÉMARRANT L'ÉPREUVE DU GRAND ORAL DÈS LA CLASSE DE PREMIÈRE

Rappel des règles de l'épreuve du grand oral

Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020

Épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

DÉFINITION ET OBJECTIFS

Épreuve orale - Durée : 20 minutes - Préparation : 20 minutes - Coefficient : 10

L'épreuve orale terminale est l'une des cinq épreuves terminales de l'examen du baccalauréat. Elle est obligatoire pour tous les candidats qui présentent l'épreuve dans les mêmes conditions. [...]

FINALITÉ DE L'ÉPREUVE

L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est notée sur 20 points.

Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction. Il peut s'appuyer sur la grille indicative de l'annexe 1.

FORMAT ET DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :

Premier temps : présentation d'une question (5 minutes)

Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.

Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. [...]



Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note.

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)

Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité et évaluer ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.

Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.

Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.

Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour les deuxième et troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

Il s'agit ici de vous préparer au premier temps de l'épreuve c'est-à-dire la réponse de 5 minutes à une question en vous appuyant sur le travail réalisé dans les livrets 1 et 2.

Après avoir étudié la note de France Stratégie et travaillé à la mise en activité des livrets 1 et 2, quelle question adossée à l'enseignement de spécialité SES pourriez-vous envisager de présenter au jury du Grand oral en fin de terminale générale ?

Enregistrez votre prestation orale sur la base de la question présentée ci-dessus (5 minutes), en respectant les consignes de l'examen (debout, sans notes et sans support).

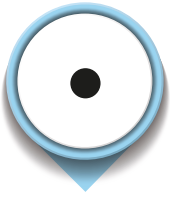
LEXIQUE

Agroécologie : « L'agroécologie repose sur l'utilisation optimale des ressources apportées par la nature pour développer une agriculture recourant le moins possible aux intrants de synthèse, qu'il s'agisse d'engrais, de pesticides ou d'antibiotiques, et ainsi accroître l'autonomie des exploitations agricoles. » (Document 7, Alice Grémillet et Julien Fosse, Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie, La note d'analyse n°94, France Stratégie, Août 2020.)

Agriculture biologique : L'agriculture biologique constitue un mode de production qui recourt à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM, et limite l'emploi d'intrants jugés toxiques.

<https://agriculture.gouv.fr/lagriculture-biologique-1>

Externalités : Une externalité est une conséquence positive ou négative de l'action d'un agent économique sur un autre ou sur la collectivité, sans que cela fasse l'objet d'une compensation monétaire. Une externalité peut donc être positive – si l'activité d'un agent économique génère des effets favorables au bien-être d'un autre agent économique ou de la collectivité – ou négative – si ces effets sont au contraire nuisibles. Les atteintes à l'environnement occasionnées par l'activité économique, notamment agricole, constituent une externalité négative.



Défaillances de marché : situations dans lesquelles le marché, bien qu'en concurrence parfaite, n'est pas conduite à l'allocation optimale des ressources. Trois types de défaillances existent : les externalités (qu'elles soient positives ou négatives), l'existence de biens collectifs et la présence d'asymétries d'information (aléa moral et sélection adverse).

RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- Liens vers les documents disponibles sur internet en relation directe avec la publication de France Stratégie sur LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'AGROÉCOLOGIE :

Webconférence donnée par les auteurs lors de la parution de la note : <https://www.strategie.gouv.fr/debats/webconference-performances-economiques-environnementales-de-lagroecologie> ;

Diaporama de présentation utilisé lors de cette webconférence : https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/presentation_webconference_-_les_performances_economiques_et_environnementales_de_l_agroecologie.pdf

Dossier de présentation de la note de France Stratégie : <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-dp-agroecologie-aout.pdf>

Les études et analyses sur l'agriculture biologique utilisées par les auteurs de la note de FS pour comparer les coûts et les gains en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique :

Brunet N. *et al.* (2009), Ecophyto R&D, vers des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires, volet 1, **Tome II : Analyse comparative de différents systèmes en grandes cultures**, Étude financée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche et par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

https://www6.paris.inrae.fr/depe/content/download/3499/33911/version/1/file/Ecophyto_RD_tome_II_Grandes_Cultures.pdf

Dubosc N., Glandières A. et Roubière M. (2016), Les dossiers d'Agri'Scopie : « **Analyse économique des exploitations en grandes cultures bio** », Étude réalisée par Cerfrance Midi-Pyrénées en collaboration avec la chambre régionale d'agriculture Occitanie avec la participation financière des crédits État Animation Bio.

https://www.cerfrance.fr/upload/actualite/58caa5d6b939d_Dossier%20special%20Agriscopie%20-%20Analyse%20Exploitations%20GC%20BIO%20-%20Cerfrance%20MP-CRA%20Occitanie%20-%20dec%202016-BD%20v2.pdf

Cerfrance (2018), « **Exploitations en agriculture biologique. Résultats 2016, Prévisions 2017-2018** », L'Observatoire économique, édition 2018.

https://osez-agroecologie.org/images/imagesCK/files/Brochure_BIO_2018_CER.pdf

Dedieu M.-S., Lorge A., Louveau O. et Marcus V. (2017), « **Les exploitations en agriculture biologique : quelles performances économiques ?** », in « Les acteurs économiques et l'environnement », *Insee Références* – édition 2017, Dossier : Les exploitations en agriculture biologique, p. 35-44.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3280932?sommaire=3280952>

Cerfrance ADHEO (2018), « **Les fermes bio plus résistantes à la crise ?** », Numéro spécial Agriculture biologique, Note de conjoncture agricole, janvier.

https://www.cerfrance-adheo.fr/filesEF/adheo/references-eco/Focus-agricole-bio_201801.pdf

- L'étude conjointe menée par l'INRA et le CNRS en 2006 mettant en évidence l'absence de baisse de rendement suite à une diminution de 50 % de l'utilisation de pesticides (document 3) : <https://www.nature.com/articles/srep30112>

- Émission France inter « On n'arrête pas l'éco » : débat « Nouvelle PAC : plus verte sera l'agriculture ? », 24 octobre 2020.

Mercredi 21 octobre 2020, les 27 États membres de l'Union Européenne se sont mis d'accord : les ministres de l'Agriculture sont parvenus à un accord pour mettre au point la PAC, la politique agricole commune pour la période 2023-2030.

L'accord qui doit encore être discuté par le Parlement européen stipule que des normes environnementales plus strictes que jusqu'à maintenant seront des conditions pour que les agriculteurs puissent toucher des aides européennes.

Que retenir de cette nouvelle PAC ? **Laurent Bigorgne**, directeur de l'Institut Montaigne et **Christian Chava-gneux**, éditorialiste au magazine *Alternatives Économiques*, ouvrent le débat.

<https://www.franceinter.fr/emissions/on-n-arrete-pas-l-eco/on-n-arrete-pas-l-eco-24-octobre-2020>



À PROPOS

DU PROGRAMME ENSEIGNANTS-ENTREPRISES DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE

Institut de l'entreprise

29, rue de Lisbonne, 75008 Paris

Tél. : 01 53 23 05 49 - Fax. : 01 47 23 79 01

beatrice.couairon@idep.net

- Cette ressource a été réalisée dans le cadre du Programme Enseignants-Entreprises de l'Institut de l'entreprise développé en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Retrouvez cette mise en activité sur www.melchior.fr ainsi que des cours de SES, des faits d'actualité, des notes de lecture...
- Créé en 1975, l'Institut de l'entreprise est un think tank indépendant de tout mandat syndical ou politique. Association à but non lucratif, l'Institut de l'entreprise a une triple vocation : être un centre de réflexion, un lieu de rencontre et un pôle de formation.



À PROPOS

DE FRANCE STRATÉGIE

- Institution autonome, placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique et éclaire le débat.
- Elle réalise et diffuse à un public large et aux décideurs publics des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité.
- Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement.
- Suivez toute l'actualité de France Stratégie : www.strategie.gouv.fr et sur les réseaux sociaux.

Les publications de France Stratégie sont des ressources que l'on peut proposer aux élèves et mobiliser dans le cadre du traitement des programmes de sciences économiques et sociales. Elles traitent de sujets qui mettent en évidence des enjeux économiques et sociétaux qui entrent en résonance avec ce qui est enseigné.

Les activités proposées ci-dessous à partir de la note d'analyse « Les performances économiques et environnementales de l'agroécologie » ont pour objectif d'étendre ou d'approfondir certaines connaissances et de travailler des savoir-faire. À partir de la lecture et de l'analyse de documents d'experts, il s'agit de travailler de courts exercices qui éveilleront la curiosité des élèves sur des points d'actualité et inviteront à s'interroger sur les résultats des politiques publiques. Les activités ci-dessous n'ont pas l'ambition d'utiliser chaque élément de la note d'analyse de France Stratégie ; elles constituent un guide pour s'appropriier les principaux enjeux qu'elle met en exergue.

Cette proposition de mise en activité a été pensée de manière modulaire, dans un souci à la fois de liberté et de différenciation pédagogiques.